Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260622-1906202601-DE

19-06-2026-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN LE 19 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
13	15	15

Date de la Convocation
08 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et dix-neuf-juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU

Excusé : Fabrice BOURLIER (procuration à Caroline JORAND), Virginie LE ROLLAND (procuration à Karine THOMAS)

Secrétaire de séance : Marie Angélique LE JEUNE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Rapporteur : Carole BONNIEC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 05 juin 2026 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Karine THOMAS. Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier. Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2026

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire
Marie Angélique LE JEUNE

La Maire
Carole BONNIEC

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 22 juin 2026.
Affiché le 22 juin 2026

MAIRIE DE LANMÉRIN
22300